




8ème Journée d'éthique
(avec le soutien du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins et de l'ARS)

MALTRAITANCE : *l'éthique face à la vulnérabilité*

8ème Journée d'éthique -NANTES- 22
janvier 2011



Introduction : position du problème de la maltraitance d'un point de vue éthique

Jean-Joseph FERRON

8ème Journée d'éthique -NANTES- 22
janvier 2011

2

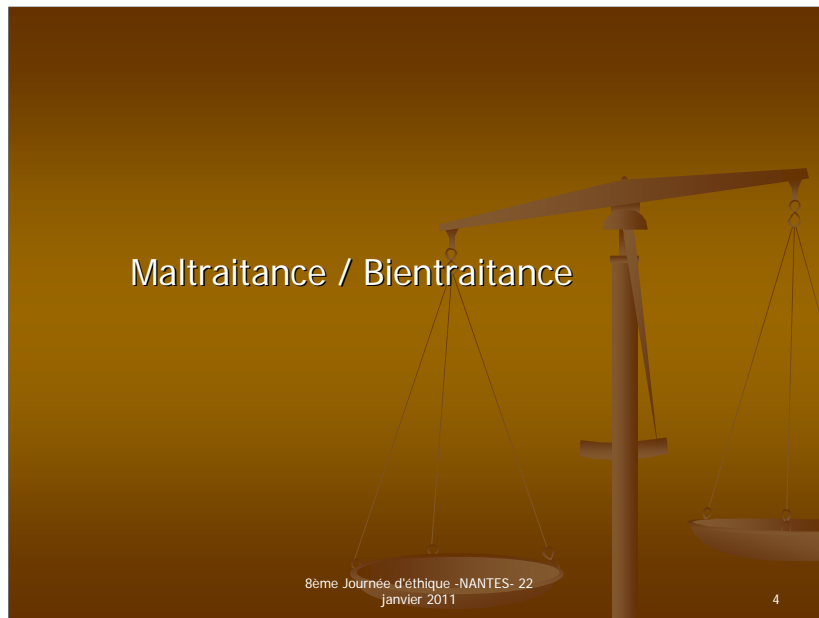
Pour poser le problème de la maltraitance d'un point de vue éthique, je ne partirai pas de l'analyse de chiffres que je vous livre tout de même : 18 000 enfants maltraités par an en France, c'est à dire *des enfants victimes de violences physiques, d'abus sexuels, de violences psychologiques, de négligences lourdes ayant des conséquences graves sur leur développement physique et psychologique puisque telle est la définition qu'on en donne et les 89 000 enfants par an considérés comme enfants en danger , les enfants en danger étant la somme des enfants maltraités et des enfants dits en risque, c'est-à-dire qui connaissent des conditions d'existence qui risquent de compromettre leur santé, leur sécurité, leur moralité, leur éducation ou leur entretien sans être pour autant maltraités, je ne vous parlerai pas non plus des chiffres très imprécis de la maltraitance chez les personnes âgées estimés entre 2 et 10% de cette population, mais le Pr Rodat nous apportera probablement plus de précisions. Non, je partirai plutôt des quelques termes que vous avez inmanquablement notés à la lecture du programme que je viens de dérouler.*

- Maltraitance / Bientraitance
- Pouvoir / Vulnérabilité
- Pouvoir / Dépendance
- Autonomie / Vulnérabilité
- Force / Fragilité
- Négligence / Soins, diligence
- Indifférence / Sollicitude

8ème Journée d'éthique - NANTES - 22
Janvier 2011

3

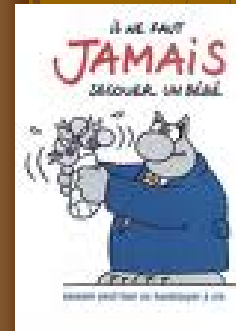
Ces termes, que j'ai mis en couple, parfois antonymes, peuvent éclairer notre réflexion et tenter de poser le problème éthique de la maltraitance, pour les soignants et selon un point de vue que j'ai choisi mais que vous pouvez ne pas partager. Voici les couples de mots sur lesquels nous allons revenir.



Maltraitance, tout d'abord. Vous l'avez peut-être remarqué, alors que malfaisance et malveillance ont leur antonyme, ce n'est pas le cas pour maltraitance : bienveillance n'est pas cité dans les dictionnaires français mais on peut le considérer comme son antonyme. Je laisserai le soin au Pr BLANCHARD de vous éclairer sur ce néologisme apparu récemment dans le vocabulaire. Le terme de maltraitance est suffisamment clair en soi : c'est «*le fait de maltraiter quelqu'un dans la famille, la société*». Que ce soit la maltraitance chez les enfants ou les personnes âgées, chacun comprendra et voit bien la notion de mal qui existe puisqu'il entre dans la composition même de ce mot. La gravité de certains actes de maltraitance, confinant parfois à la barbarie, donne lieu à des procès dont nous voyons, effrayés et consternés, les comptes-rendus dans la rubrique judiciaire de nos journaux. Ce n'est pas cette maltraitance là qui pose un problème éthique dans le sens où il n'y a pas vraiment de questionnement. Les choses sont si évidentes que tout le monde est d'accord pour la condamner. Non, mais il existe une maltraitance beaucoup plus insidieuse, qui peut même échapper à la conscience de celui qui est en est l'auteur, tant ses comportements, gestes ou paroles pourraient n'être pas considérées comme des maltraitements. Cette maltraitance, toujours à l'encontre de personnes faibles et vulnérables pose la question du mal dans sa banalité quotidienne. Et c'est celle-là qui doit plus nous interroger, surtout en tant que soignant. On ne peut pas s'empêcher, bien sûr, de penser à cette banalité du mal si bien mise en évidence par Hannah ARENDT dans Eichmann à Jérusalem, idée reprise par Michel TERENCECHENSKO dans son livre « Un si fragile vernis d'humanité : Banalité du mal, banalité du bien » où il interprète, entre autres, les résultats de l'expérience du psychosociologue Stanley MILGRAM, et dont une variante a été reprise par Christophe Nick, sous la forme d'un jeu télévisé qui a été diffusé sur France 2 le 19 mars 2010 sous le titre « le Jeu de la mort ». Qu'est-ce qu'on constate ? Que des « gens ordinaires, normaux comme vous et moi » affirmant leur impossibilité à faire le mal sont capables d'infliger des décharges électriques pouvant entraîner la mort sous la pression d'une autorité, soit scientifique comme dans l'expérience de MILGRAM, soit télévisuelle, comme dans le jeu pour ne pas empêcher leur réalisation. Cette soumission à l'autorité, déjà soulignée par Hannah ARENDT, n'est peut-être pas étrangère à certains comportements de maltraitance dans nos institutions. C'est une 1^{re} question sur la maltraitance que je vous soumetts. Celle de sa banalité.

Pour illustrer cette banalité du mal appliquée à la maltraitance, je vous propose deux exemples.

Le bébé secoué



8ème Journée d'éthique -NANTES- 22 janvier 2011

5

Premier exemple, celui du bébé secoué dont il va être question dans la 2^e table ronde de ce matin, et sur lequel je ne m'étendrai donc pas. Voilà un type de maltraitance, dont la connaissance est assez récente, évidemment condamnable pour un esprit averti, mais qui peut échapper à la conscience de ceux qui en sont les auteurs. Outre l'ignorance des conséquences possibles d'un tel agissement, on oublie trop facilement la situation, le contexte dans lequel cela se passe : les pleurs incessants du bébé qui finissent par excéder des parents fatigués, stressés, non avertis, dans un milieu culturel et social souvent mais pas toujours défavorisé. Le fait de secouer un bébé pourrait paraître anodin dans l'esprit de certaines personnes, qui pourraient y voir l'équivalent d'une mesure disciplinaire. D'ailleurs, ce même comportement vigoureux, à l'égard d'un enfant de 10 ans n'aurait bien sûr pas les mêmes conséquences. Il n'est pas question, bien sûr, ici d'excuser mais de montrer que le mal peut être produit par ignorance et dans certaines situations, où l'autorité exerce un pouvoir maléfique sur un plus faible. Cette banalité du mal ne doit-elle pas nous rendre plus vigilant?

La contention chez la personne âgée



8eme Journée d'éthique - NANTES- 22
janvier 2011

6

Autre exemple, chez la personne âgée, que nous verrons cet après-midi et le problème de la contention.

Sous prétexte de sécurité, la pratique de la contention chez les personnes âgées, qui est souvent recommandée dans certaines situations, ne peut-elle pas être considérée comme une forme de maltraitance? Cette contention n'a-t-elle pas des conséquences sur la santé physique et psychique des personnes attachées? Que penser du statut de sujet de la personne chez qui on met une contention?

On perçoit bien, dans ces situations, qu'on peut facilement basculer de ce que l'on considère comme un bien : la sécurité de la personne âgée à un mal ou une maltraitance dont on n'aura pas toujours conscience et qui peut d'ailleurs être une forme de soumission à l'autorité, dans le cadre des règles institutionnelles, là où cela se passe?

On voit bien qu'il n'y a pas l'intention de faire le mal pour le mal et pourtant chacun voit bien aussi que dans certains cas nous sommes véritablement dans des situations de maltraitance.

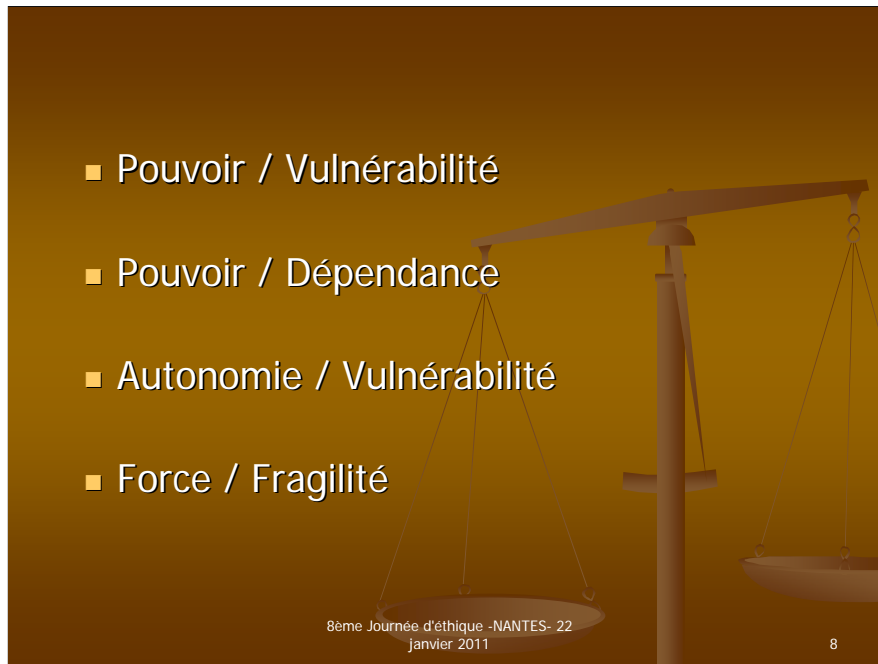
D'où ce questionnement éthique.

La conscience de cette banalité doit nous interpeller et nous inciter à la vigilance et à un autre terme important : la responsabilité



Autres couples de mots, en creux, en négatif cette fois, en absence si je puis dire par rapport au côté actif de la maltraitance : la ***négligence*** avec son antonyme ou plutôt ses antonymes : soins, diligence, vigilance, zèle, sérieux, etc. et un peu dans le même esprit, j'ai ajouté l'***indifférence*** et son contraire la sollicitude qui peut parfois même être une hypersollicitude qui, elle-même, peut avoir ses propres effets pervers confinant à un acharnement pour le bien qui peut être vécu par certains comme une maltraitance ou plutôt une malfaisance, comme quoi rien n'est simple!

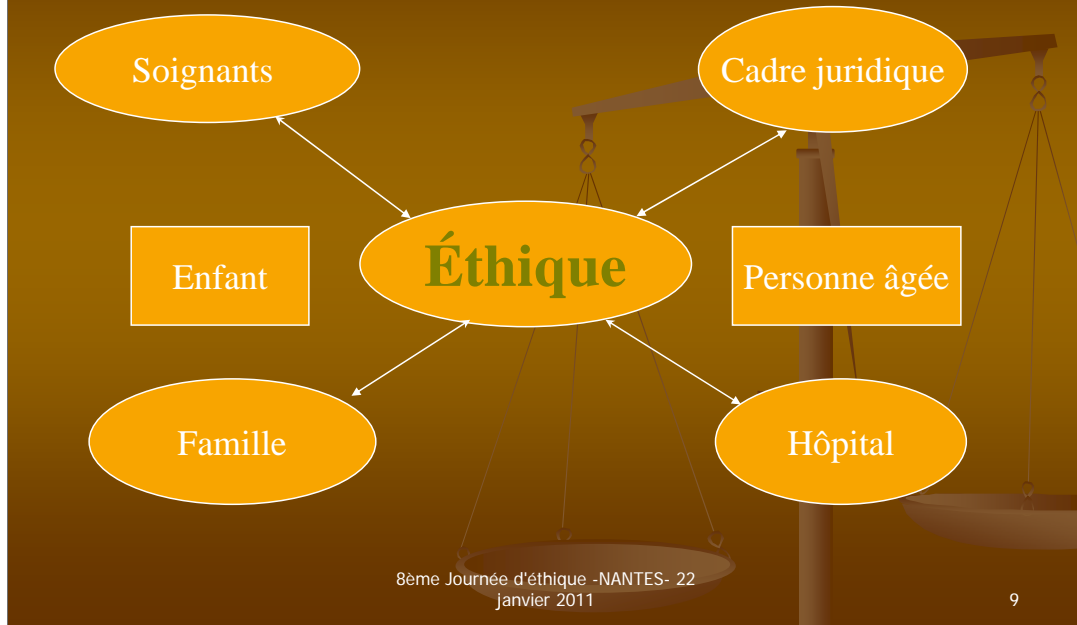
La négligence, il va en être question aussi bien envers l'enfant qu'envers la personne âgée. Et cet aspect d'incurie, d'insouciance, d'abandon, d'inattention, autant de termes qu'on peut employer pour parler de négligence nous interpelle tous là encore, dans sa ***banalité*** et sa fréquence plus grande encore. Il faudra s'interroger sur cet aspect alors que son contraire, le soin, le souci de l'autre sont des vertus attendues chez tout soignant.



Enfin si ces situations de maltraitance ou de négligence existent, s'il y a des auteurs pour les exercer, c'est qu'il y a des victimes. Et le dénominateur commun chez ces victimes, je vous l'ai dit, c'est leur vulnérabilité. Je vous ai mis les couples de mots qui s'opposent car ils illustrent bien l'essentiel de cette journée d'éthique : les liens présents entre pouvoir d'un côté et vulnérabilité des personnes dépendantes de l'autre. La notion de fragilité que j'oppose ici à la force, ne peut pas être complètement identifiée à la vulnérabilité et renvoie au fait que le bien-être ou le désespoir de quelqu'un dépendent de l'autre et là je ne peux pas ne pas évoquer ce qu'en disait Pavese dans son journal et qui doit réveiller nos consciences de soignant, parfois endormies ; « Tu seras aimé, disait-il dans son journal, le jour où tu pourras montrer ta faiblesse sans que l'autre s'en serve pour affirmer sa force ». Ne faut-il pas voir là la définition d'un humanisme attentif à la fragilité humaine : un certain regard sur l'humain, situant sa grandeur moins dans sa puissance que dans sa capacité à rester homme jusque dans son déclin ?

Après la banalité du mal, je positionne donc notre questionnement éthique aussi sur cette notion de vulnérabilité et de fragilité sans oublier, en lien direct avec cette fragilité, la responsabilité, dont j'ai déjà parlé avec l'interrogation sur la notion d'autonomie. Mais je laisserai Corine PELLUCHON développer ces questions importantes et nous apporter son éclairage philosophique.

Maltraitance



On voit bien, à travers ces 3 termes, banalité, fragilité, responsabilité, que l'interrogation éthique est au cœur de la maltraitance (ou de son aspect en creux qu'est la négligence) car elle nous concerne en tant que soignants que ce soit en institution (hôpital ou établissements pour personnes âgées dépendantes), ou à domicile, en tant que personne au sein d'une société et en particulier dans la cellule familiale, avec la nécessité de règles, de lois et donc d'un cadre juridique comme nous le verrons dans un instant.

Mais à quels repères allons-nous nous référer? Quels sont les principes moraux et éthiques qui doivent nous guider?

Maltraitance : Principes et repères éthiques

- Secret professionnel
- Information
- Consentement éclairé
- Principe d'autonomie
- Principe de bienfaisance
- Principe de justice
- Dignité

8ème Journée d'éthique - NANTES- 22
janvier 2011

10

Les dilemmes éthiques sont nombreux : faut-il dénoncer et révéler une situation de maltraitance découverte dans l'exercice de la profession et couverte par le secret professionnel? Jusqu'où l'ingérence est-elle permise? Comment, dans l'esprit de la loi du 4 mars 2002 informer et obtenir un consentement éclairé chez une personne âgée dépendante et démente? Qu'en est-il de leur autonomie, du respect de leur liberté et du choix de leurs décisions? Nos repères habituels sont bousculés. quand il s'agit de personnes vulnérables (enfants et personnes âgées). Quel espace de décision, quel degré de liberté reste-t-il aux sujets âgés en institution? Où se situe la limite entre le principe de bienfaisance qui doit animer tout soignant, nous l'avons vu avec l'exemple de la contention, et la maltraitance?. Qui en décide?

Quant au principe de justice, autre principe important de bioéthique, on est également dans des dilemmes. Si la justice est entendue comme une distribution suffisante des moyens permettant les soins appropriés et les plus justes aux personnes âgées, par exemple, qui décide d'allouer les budgets et privilégier plutôt un service de pointe que la dotation en personnel d'un service de gériatrie? Une pénurie de personnel en gériatrie ne peut-elle pas être considérée comme une forme de maltraitance? C'est une question sur laquelle il faut aussi se pencher et on voit que l'on touche là à une éthique politique. Le fait d'afficher la charte des droits et liberté de la personne âgée à l'entrée de l'institution ou de s'engager dans une démarche qualité en vue d'une accréditation empêche-t-il toute maltraitance dans les établissements, sous quelque forme qu'elle se présente? Posons –nous la question.

Enfin, référence obligée, en particulier quand on parle de personnes vulnérables, la notion de dignité. De quelle dignité s'agit-il en réalité? De la dignité ontologique, comme caractère absolu, indéfectible, inaliénable qui appartient en propre à chaque homme, qui est liée à son humanité et qui ne se mesure ni en degré ni en parties? Ou bien de cette dignité ou indignité vécue comme un dégradation sous le regard de l'autre, liée à la faiblesse, à la vulnérabilité, et qu'on pourrait mesurer avec un dignitomètre pour reprendre l'image d'Éric FIAT? N'est-ce pas trop souvent à cette dignité décence que l'on fait référence quand on parle des personnes âgées?

VAS-Y JE LUI
TRENSES
MAINS.

MERE
LES
ANIMAUX
SONT
MEUX
TRAITES.

ON VA
L'ATTACHER
POUR ETRE
TRANQUILLE
TOUTE LA
MATINEE.

ON DOIT
SEQUER
UN BÉBÉ ?

PAS
UN
BÉBÉ !

INDIGNEZ-VOUS !

8ème Journée d'éthique -NANTES- 22
janvier 2011

11

Pour conclure sur ces nombreuses questions éthiques posées par la maltraitance et dont je n'ai fait qu'esquisser quelques pistes et laisser le soin aux autres intervenants d'apporter leurs réponses et de débattre avec vous, je terminerai par cette injonction, reprise au succès de librairie de Stéphane HESSEL, « Indignez-vous! » qui me paraît être une posture éthique tout à fait convenable pour ne pas dire indispensable face à la maltraitance. Je vous remercie.